



Histoire des Cours suprêmes judiciaires des pays francophones

Rabat, Cour de cassation du Maroc 16-17 mars 2023 Séminaire Salle de réunion du Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire

Porteurs du projet

AHJUCAF (M. Jean-Paul Jean, Secrétaire général) et Cour de cassation du Royaume du Maroc (Mme Saloua Mazouz, conseillère, responsable du Musée de la Cour de cassation).

Objectifs scientifiques

Aucune étude de grande ampleur n'existe dans l'historiographie sur l'histoire des Cours suprêmes judiciaires francophones. L'objectif scientifique global est de mieux comprendre la façon dont se construisent les plus hautes institutions judiciaires dans les pays francophones, en s'intéressant à la fois aux influences, aux héritages, aux objectifs impartis, ainsi qu'aux acteurs du droit et de la justice qui les mettent en place.

Dans l'histoire de ces Cours le moment de leur création est particulièrement important car il est souvent le résultat d'une coopération entre juristes venant de différents horizons et cultures juridiques. Le lien doit donc être fait avec, d'un côté, une partie historique dans chaque pays pour intégrer les traditions culturelles et juridiques avant la colonisation, puis le fonctionnement jusqu'à l'indépendance et leur création qui préfigure leur forme actuelle, avant une dernière partie plus contemporaine.

Cette remise en perspective historique permettra de valoriser la richesse du patrimoine des pays ayant en partage la langue française qui ont toute légitimité à rassembler, enrichir et valoriser des lieux, documents et objets en lien avec l'exercice séculaire et l'évolution de la justice dans leurs frontières nationales, tant anciennes qu'actuelles.

L'approche historique permettra aussi d'éclairer les mutations contemporaines résultant de l'évolution de la place institutionnelle des Cours suprêmes judiciaires nationales et de l'internationalisation du droit. Les échanges au sein du réseau des Cours suprêmes judiciaires francophones et la diffusion de leurs jurisprudences, notamment à travers les grands arrêts historiques qui scandent les évolutions, favorisant également les rapprochements de jurisprudence.

Le séminaire de Rabat

Ce projet de l'AHJUCAF s'ouvrira par un séminaire qui se tiendra les 16-17 mars 2023 à Rabat, à l'invitation de la Cour de cassation du Royaume du Maroc qui a été la première à avoir créé un Musée de la Cour de cassation. L'objectif est de commencer un état des lieux des ressources disponibles, pays par pays : existence de bibliothèques, fonds d'archives, articles, documents historiques, photographies, objets divers, œuvres d'art, expositions et musées au sein des cours. Les ressources librement consultables et notamment sur les sites internet des Cours constituent une problématique spécifique à traiter.

Le réseau ainsi constitué sera le support d'échanges réguliers sur les questions de conservation et de valorisation du patrimoine des Cours de cassation de tradition juridique commune. Cette approche générale a vocation à être déclinée en sous-thèmes :

- 1/ Les lieux de justice (palais, salles, décors et symboliques judiciaires, œuvres artistiques...)
- 2/ Les textes fondateurs (constitution, législation et codification...)
- 3/ Les grandes figures de justice (législateurs, magistrats, avocats, universitaires...)
- 4/ Les rituels judiciaires (costumes, représentations, objets...)
- 5/ Les grands arrêts « historiques ».

Les thèmes 1, 4 et 5 seront déclinés lors du séminaire de Rabat.

Les éléments déjà disponibles

Le Secrétariat général de l'AHJUCAF a déjà regroupé certains éléments sur son site internet dans un dossier thématique [histoire](#). Sur la page [Histoire des Cours suprêmes judiciaires des pays francophones](#) on trouve une page de liens hypertextes vers des pages du site dans lesquels figurent, pour plusieurs pays, des articles et éléments, dont des galeries photos, consacrés à l'histoire de leur Cour de cassation : Bénin, Canada, France, Liban, Madagascar, Maroc, Niger, Roumanie, Sénégal, Suisse, Tunisie....

L'idée, à terme, est de construire à partir de ce site de l'AHJUCAF l'équivalent d'un petit musée virtuel interactif qui pourra rendre compte de l'histoire des justices et des Cours suprêmes du réseau de la francophonie. Le site des Cours de cassation du Maroc et de France et leurs contributions sur le site de l'AHJUCAF, peuvent constituer à cet égard des références utiles. Le projet pourrait être également valorisé par le montage d'expositions dans les Cours concernées, comme l'a fait la Cour suprême du Sénégal, par la valorisation d'archives de plusieurs pays, ainsi que d'objets représentatifs des Cours suprêmes (symboles de justice, documents d'archives, etc.). Le recoupement des grands arrêts « historiques » de chaque pays pourra être valorisé sur le site internet et dans la base de jurisprudence francophone [JURICAF](#).

Partenariats

Ce projet associe des magistrats, des chercheurs et des universitaires. L'approche pluridisciplinaire pourra ainsi intégrer des juristes, des historiens et des anthropologues de différents pays. Ne pouvant traiter l'ensemble des Cours francophones, sont invitées dans un premier temps les Cours intéressées pour lesquelles existent ou peuvent être trouvés des correspondants et des archives. Un inventaire des travaux en français déjà disponibles est en cours de réalisation. Il sera complété par un inventaire des travaux et éléments déjà disponibles pour chacune des Cours concernées.

Le séminaire de Rabat des 16-17 mars 2023 doit permettre de dresser un premier inventaire et de rassembler les éléments transmis par les Cours, de disposer d'un correspondant motivé dans chacune des Cours intéressées, d'approfondir déjà certaines thématiques et de préparer les étapes suivantes.

Outre la thématique générale relative à la conservation et la valorisation du patrimoine judiciaire, trois thématiques particulières seront approfondies à Rabat pour une mise en commun concernant :

- Les lieux de justice (palais, salles, décors et symboliques judiciaires, œuvres artistiques...)
- Les rituels judiciaires (costumes, représentations, objets...);
- Les grands arrêts historiques de chaque Cour nationale (il est demandé de les transmettre avant le séminaire)





Histoire des Cours suprêmes judiciaires des pays francophones

Séminaire de Rabat, Cour de cassation du Royaume du Maroc 16-17 mars 2023 Salle de réunion du Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire

Le nombre de participants est volontairement limité s'agissant d'un séminaire devant faciliter les échanges. La salle est adaptée pour que certaines personnes extérieures puissent intervenir ou suivre les débats en visioconférence Zoom. 23 Cours sont présentes sur place. Les déjeuners sont assurés par la Cour de cassation du Maroc qui organise également les visites patrimoniales.

Outre les représentants des Cours, quelques experts, universitaires et chercheurs sont invités.

Mercredi 15 mars 2023 Accueil des participants à l'aéroport (Rabat ou Casablanca) et transfert à l'hôtel Farah (*Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire du Maroc*).

Jeudi 16 mars 2023 départ hôtel 9h
9h30 **Salle de réunion du Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire**

9h45 Ouverture du séminaire par M. M'Hammed Abdenabaoui, Premier président de la Cour de cassation du Royaume du Maroc, Président délégué du Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire du Royaume du Maroc et M. Victor Dassi Adossou, Président de la Cour suprême du Bénin, Président de l'AHJUCAF

M. Christophe Soulard Premier Président de la Cour de cassation (France), Vice-président de l'AHJUCAF (enregistrement vidéo) : *L'intérêt de la Cour de cassation française pour la dimension historique de la justice*

M. Jean-Paul Jean, Président de chambre honoraire à la Cour de cassation de France, Secrétaire général de l'AHJUCAF : *Les Cours suprêmes judiciaires du réseau francophone et leurs identités contemporaines construites par l'histoire - Présentation du projet scientifique, des éléments disponibles, des modalités de travail et des résultats attendus du séminaire -*

Mme Saloua Mazouz, conseillère à la Cour de cassation du Royaume du Maroc, responsable du Musée : *Présentation des éléments relatifs à l'histoire de la Cour de cassation du Royaume du Maroc*

Pause : Les participants se rendent dans le bâtiment de la Cour de cassation en passant par le jardin

11h 15 Salle solennelle de la Cour de cassation du Royaume du Maroc. Projection vidéo puis visite guidée du Musée de la Cour de cassation

Photo de groupe

12h30 Déjeuner sur place (*Cour de cassation du Royaume du Maroc*)

14h30 Reprise des débats. Salle de réunion du Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire

Thématique : Conservation et valorisation des patrimoines juridiques et judiciaires

Animation M. Jean-Paul Jean et Mme Saloua Mazouz

M. Philippe Galanopoulos, Conservateur du patrimoine, directeur de la bibliothèque de la Cour de cassation de France (en visioconférence) : *De la conservation à la valorisation du patrimoine juridique et judiciaire. L'exemple de la Cour de cassation française.*

M. Ali Ait Gaghou, Président du tribunal de Taroudant (Maroc) : *Le Musée de Taroudant, exemple concret de collecte d'éléments du patrimoine judiciaire scannés et exposés.*

M. Jean-Aloïse Ndiaye, magistrat, Cour suprême du Sénégal : *Du musée dynamique à la Cour suprême, un édifice symbole du dialogue entre Art et Justice.*

Présentation synthétique (10' maximum), pays par pays, des éléments essentiels disponibles et des thématiques prioritaires sur l'histoire et le patrimoine de leur Cour (*éléments et documents à adresser à l'avance au Secrétariat général qui établira un inventaire. Il est possible et souhaitable que des supports vidéos soient utilisés*)

Albanie, Belgique, Bénin, Burkina-Faso, Cameroun (en visioconférence), Centrafrique, Comores, Guinée, France, Liban, Luxembourg, Madagascar (en visioconférence), Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Monaco, Niger, Roumanie, Sénégal, Suisse, Tchad, Togo, Tunisie (24 Cours)

Communications déjà programmées :

M. Anthony Issa El-Khoury, Président honoraire de la Cour de cassation du Liban : *L'héritage historique de la Cour de cassation du Liban*

Mme Corina Alina Corbu Première présidente de la Haute Cour de cassation et de Justice de Roumanie : *L'histoire et les traditions juridiques de la haute cour de cassation et de justice*

Mme Cécile Chatel-Petit, Première présidente de la Cour de révision de Monaco : *La Cour de révision de Monaco : une cour suprême judiciaire atypique*

M. Roger Linden, Président de la Cour supérieure de justice du Luxembourg : *Le patrimoine judiciaire luxembourgeois*

M. Mamadou Drame Alioune, Secrétaire général de la Cour suprême de Guinée : *La Cour suprême de Guinée et son histoire*

M. Moncef Kechaou, Premier président de la Cour de cassation de Tunisie : *Le patrimoine judiciaire tunisien*

M. Roger Sockeng (en visio-conférence) Conseiller à la Cour suprême du Cameroun : *Histoire de la Cour suprême du Cameroun 1960-2023*

Mme Albana Boksi Juge à la Cour suprême d'Albanie : *La Cour suprême de la République d'Albanie en 110 ans*

M. Victor Dassi Adossou, Président de la Cour suprême du Bénin : *Histoire de la Cour suprême du Bénin*

Mme Rita Teelock, Juge puînée à la Cour suprême de Maurice : *Histoire de la Cour suprême de Maurice*

M. Moustapha Sidi Mou représentant M. Cheikh Ahmed Sid'Ahmed Ahmedatt Président de la Cour Suprême de Mauritanie : *L'héritage historique de la Cour Suprême de Mauritanie*

Echanges

18h Retour à l'hôtel

20h Dîner officiel offert par la Cour de cassation du Royaume du Maroc (Départ de l'hôtel Farah à 19h30)

Vendredi 17 mars 2023

9h Départ hôtel Farah

9h30 Salle de réunion du Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire

Animation M. Jean-Paul Jean et Mme Saloua Mazouz

Mme Soazick Kerneis, professeure d'histoire du droit à l'Université de Nanterre, directrice du Centre d'Histoire et d'Anthropologie du Droit (CHAD) : *Histoire et acculturation des objets, symboles et représentations de la justice dans différents systèmes judiciaires* (en collaboration avec M. Séraphin Nene Bi Boti, professeur à Université de Bouaké (Côte d'Ivoire)

M. Abdelah Stitou, docteur, professeur d'histoire à l'Université d'Agadir : *Magistrats et patrimoine judiciaire dans le Sud du Maroc*

Approfondissement et mise en commun avec les représentants des Cours sur deux thématiques:

- **Les lieux et objets de justice** (costumes, représentations et symboles, œuvres artistiques...)
- **Les grands arrêts historiques** de chaque Cour nationale (en choisir au moins trois à transmettre par chaque Cour avant le séminaire de Rabat)

Communications déjà programmées :

Lieux et objets de justice

M. Guillaume Fradin Directeur du service de communication Cour de cassation de France (*représentations et symboles, œuvres artistiques...*) (en visioconférence)

M. Wilfrid Araba, Cour suprême du Bénin : *Objets rituels et représentations de la justice en Afrique*

Arrêts historiques : présentation synthétique (10' maximum)

M. Philippe Galanopoulos Directeur de la bibliothèque, première présidence de la Cour de cassation (*patrimoine documentaire numérisé et grands arrêts historiques*) (en visioconférence)

M. Mohamed Namiri, Vice-président de la Cour de cassation du Royaume du Maroc : *Grands arrêts de la Cour suprême du Royaume du Maroc*

M. Malick Sow, ancien Président de chambre Cour suprême du Sénégal, chargé de mission régional de l'AHJUCAF : *Grands arrêts de Cours interafricaines*

M. Innocent Sourou Avogon, Président de la chambre judiciaire de la Cour suprême du Bénin : *Grands arrêts de la Cour suprême du Bénin*

Mme Florence Aubry-Girardin, Présidente Ile Cour droit public du tribunal fédéral suisse : *Et les femmes dans tout cela? Trois arrêts révélateurs du rôle du Tribunal fédéral dans les avancées sociales*

Mme Corina Alina Corbu Première présidente de la Haute Cour de cassation et de Justice : *La jurisprudence emblématique de la haute cour de cassation et de justice de Roumanie*

Mme Théa Harles-Walch, Conseillère, *Les arrêts historiques de la Cour supérieure de justice du Luxembourg*

M. Fodé Bangoura, Président de la Cour suprême de Guinée: *Les grands arrêts de la Cour suprême de Guinée*

M. Arsène Minime, Juge à la Cour communautaire de justice et d'arbitrage de l'OHADA : *Les grands arrêts de la CCJA OHADA*

M. Steven Van Overbeke, Conseiller à la Cour de cassation de Belgique : *Les grands arrêts de la Cour de cassation de Belgique*

Mme Sophie Caroline Zamane Yabo, Juriste rattachée au Service de Documentation et d'Etudes de la Cour de cassation du Burkina-Faso : *Les grands arrêts de la Cour de cassation du Burkina-Faso*

Mme Arbena Ahmeti, Juge à la Cour suprême d'Albanie : *Trois arrêts, pierre angulaire de l'histoire de la Cour suprême d'Albanie*

M. Moustapha Sidi Mou représentant M. Cheikh Ahmed Sid'Ahmed Ahmedatt Président de la Cour Suprême de Mauritanie : *Les grands arrêts de la Cour Suprême de Mauritanie*

Continuation de l'inventaire pays par pays, des éléments disponibles sur les deux thématiques prioritaires. Présentation de documents, représentations et ressources nationales. Echanges. Albanie, Belgique, Bénin, Burkina-Faso, Cameroun (visioconférence), Centrafrique, Comores, Guinée, France, Liban, Luxembourg, Madagascar (visioconférence), Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Monaco, Niger, Roumanie, Sénégal, Suisse, Tchad, Togo, Tunisie (24 Cours)

12h30 Déjeuner sur place (Cour de cassation du Maroc)

14h30 Mise en commun, échanges, approfondissements

Mme Florence Renucci Directrice de recherche au CNRS, Institut des Mondes Africains, Aix-en-Provence (enregistrement vidéo) : *Sources et outils de la recherche concernant les Cours et les personnels judiciaires durant la période coloniale et postcoloniale*

Continuation de l'inventaire pays par pays, des éléments disponibles sur les deux thématiques prioritaires. Présentation de documents, représentations et ressources nationales. Echanges. Albanie, Belgique, Bénin, Burkina-Faso, Cameroun (visioconférence), Centrafrique, Comores, Guinée, France, Liban, Luxembourg, Madagascar (visioconférence), Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Monaco, Niger, Roumanie, Sénégal, Suisse, Tchad, Togo, Tunisie (24 Cours)

Éléments acquis déjà à valoriser. Evolution du contenu du projet pour les étapes suivantes

Synthèse, conclusion et perspectives : M. Jean-Paul Jean et Mme Salouah Mazouz

16h45 Clôture du séminaire M. M'Hammed Abdenabaoui, Premier président de la Cour de cassation du Maroc, Président délégué du Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire du Maroc et M. Victor Dassi Adossou, Président de la Cour suprême du Bénin, Président de l'AHJUCAF

17h-18h15 Visite du Musée international de la Sîrah du Prophète et de la civilisation islamique

18h30 Retour à l'hôtel

Dîner libre (*L'hôtel Farah est à proximité de la Médina*)

Samedi 18 mars 2023

9h30 Visite patrimoniale de la ville de Rabat (*Cour de cassation du Royaume du Maroc, incluant un déjeuner AHJUCAF*)

- La Kasbah des Oudayas
- La ville impériale et ses remparts, la Tour Hassan et le Mausolée de Mohammed V
- Le Chellah (cité romaine et nécropole méridienne)

16h retour à l'hôtel

Départ des délégations samedi soir 18 mars ou dimanche 19 mars. Transferts de l'hôtel Farah aux aéroports (Casablanca et Rabat) *Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire du Maroc*

